

EAG

Société par actions simplifiée au capital social de 16.752.950 euros
Siège social : 281 route du Haras – 61210 Putanges-Le-Lac
978 801 785 RCS d'Alençon

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU
14 JANVIER 2025**

[...]

L'associé unique de la Société a pris des décisions en date du 26 décembre 2024 (les « **Décisions de l'Associé Unique** ») [...].

[...]

2. RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATERIELLE FIGURANT DANS LA DECISION N°4 DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Les Associés, après avoir pris connaissance des Décisions de l'Associé Unique, décident de rectifier le texte de la décision n°4 dans les Décisions de l'Associé Unique, le paragraphe suivant y étant ajouté :

« décide de modifier comme suit l'article 11.2 des statuts de la Société :

11.2 - Lorsque les actions font l'objet d'un démembrement, le droit de vote appartient en toute circonstance au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats où il est réservé à l'usufruitier. Toutefois, le nu-propriétaire doit être convoqué à toutes les assemblées générales. »

3. POUVOIRS

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Certifié conforme par le président, signé de manière électronique, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivant du Code civil par l'intermédiaire du prestataire de services www.docusign.com.

Signé par :
 Alexandre Gruson
397C562D99F5497...

Monsieur Alexandre Gruson